



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Contribution des commissions parlementaires sur le climat et l'environnement à l'action climatique

4 mars 2024, 11 h 00-12 h 30 HNEC

Note d'orientation

Contexte

Les changements climatiques sont en passe d'entraîner un réchauffement qui pourrait s'avérer catastrophique pour la planète. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que près de la moitié de la population mondiale vit dans une zone très exposée aux changements climatiques¹. Alors que les émissions mondiales de gaz à effet de serre augmentent à un rythme alarmant, l'appauvrissement de la biodiversité, la désertification, la hausse du niveau des mers, les vagues de chaleur et les inondations ne cessent de s'intensifier. Si les effets des changements climatiques touchent toutes les populations, le plus lourd tribut est payé par les personnes les plus vulnérables.

Le tout premier bilan mondial, établi à la 28^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), tenue à Dubaï, a fourni une évaluation des progrès accomplis collectivement sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Il a montré que, d'une manière générale, les objectifs d'atténuation et d'adaptation ne sont pas suffisamment mis en œuvre. Le bilan a appelé à une transformation qui inclurait la résilience aux changements climatiques dans le développement durable à long terme.

Lors de la réunion parlementaire tenue à la COP28, les parlements ont reconnu qu'il convenait d'accélérer l'action climatique de toute urgence en vue de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Le [document final](#) de la réunion souligne que les pays devront se concentrer sur leur passage à des économies à faibles émissions de carbone et sur l'investissement dans les énergies renouvelables et se fixer des objectifs pour parvenir à zéro émission nette d'ici à 2050. Il appelle les parlements à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques, notamment en encourageant les gouvernements à actualiser et à renforcer les contributions déterminées au niveau national (CDN) et à adopter des lois et des budgets qui soient alignés sur les objectifs nationaux et internationaux en matière de climat.

Les commissions parlementaires constituent un élément important de la fonction de contrôle des parlements. Les commissions dont les travaux portent sur le climat et l'environnement ont un rôle essentiel à jouer pour faire progresser les efforts déployés par les parlements, en particulier face à la crise climatique. Elles se trouvent dans une position privilégiée pour examiner en détail les questions climatiques, y compris la législation sur le climat proposée et la performance des gouvernements en matière d'engagements climatiques. Parce qu'elles se concentrent précisément sur les questions climatiques, elles peuvent apporter un éclairage solide et pertinent aux parlements afin qu'ils soutiennent les efforts déployés au niveau national.

Priorités et objectifs

Dans le sillage de l'impulsion lancée par la COP28 et dans la perspective de la COP29, qui se tiendra à Bakou (Azerbaïdjan) en novembre 2024, l'UIP souhaite faire progresser les travaux des commissions

¹ www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf

parlementaires sur le climat et l'environnement en vue d'accélérer l'action climatique aux niveaux mondial, régional et national.

La première activité que l'UIP organise à cette fin est une réunion mondiale en ligne à l'intention des présidents et des membres de ces commissions, qui bénéficieront d'un cadre interactif pour :

- échanger des vues sur les défis et les possibilités liés à la promotion des objectifs climatiques au sein de leurs commissions respectives ;
- recenser des approches permettant de promouvoir un accord interpartis sur les questions climatiques ;
- discuter des mécanismes visant à examiner la législation sur le climat et à contrôler l'action des gouvernements en matière de changements climatiques conformément à l'Accord de Paris ;
- échanger des expériences sur l'utilisation des enquêtes publiques en vue d'accélérer la réalisation des objectifs climatiques et passer en revue les différentes options permettant de renforcer l'engagement des universités, de la société civile et des médias afin d'améliorer les travaux des commissions ;
- mettre en œuvre le document final de la réunion parlementaire tenue à la COP28 au niveau national et appuyer les préparatifs de la COP29.

La présente réunion est destinée aux présidents et aux membres des commissions parlementaires dont les travaux portent sur des sujets liés au climat et à l'environnement. Les secrétaires et le personnel des mêmes commissions sont également encouragés à y participer. La réunion aura lieu via la plateforme Zoom. Un service d'interprétation simultanée sera assuré en anglais et français.